

Avis de constitution

SOCIETE « TENKO FRERE ET FILS TRANSPORT »

Siège Abidjan Cocody Riviera 2 non loin du lavage
de la riviera jardin, lot 767 ilot 01 , Lot 767, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TENKO FRERE ET FILS

TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera 2 non loin du lavage
de la riviera jardin, lot 767 ilot 01 , Lot 767, Ilot 01

Dirigeant(s) M TENKODOGO BONIFACE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00119 du 08/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00810/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

